

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS BEAUMONTOIS
Maison de Pays
24440 BEAUMONT DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS BEAUMONTOIS**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 30
Présents : 30
Votants : 29
Pour : 29

L'an deux mille huit, le 27 Septembre, le Conseil de la COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS BEAUMONTOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison de Pays, sous la Présidence de José DANIEL, Président.

Date de convocation : 19 Septembre 2008

PRESENTS : Annick CAROT, Florence MENUT, Dominique MORTEMOSQUE, Michel MARCHAL, Bernard BESLIN, Pierre VALLERON, Gérard ROUSSELY, Jean-Marie SELOSSE, Rose-Marie ROUX, Michelle CABANE, Didier CHOUPIE, José DANIEL, Jean-Luc HAVARD, Claude CHASTENET, Daniel SEGALA, Georges MEYRIGNAC, Odile DELCEL, Pierre BONAL, Maryline BOISSERIE, Alain MERCHADOU, Claude ISSARTIER, Daniel GRIMAL, Viviane GRELLETY, Alain DELAYRE, Eric VIERO, Jean-Pierre HEYRAUD, Annie CLAVEL, Marise BALSE, Thierry PIMOUGUET, Michel LIGNAC.

ABSENTS : -

Secrétaire de séance : Thierry PIMOUGUET

OBJET :

**Tarifs tickets cantine scolaire
de Beaumont du Périgord :
exonération du régisseur**

Suite à une erreur matérielle, cette délibération annule et remplace celle prise pour le même objet et transmise au contrôle de légalité le 8 Octobre 2008.

Le Président rappelle à l'assemblée que le 22 décembre 2007, le Conseil a décidé de modifier les tarifs de la cantine scolaire de Beaumont à compter du 1^{er} janvier 2008.

Or, le régisseur n'a été informé de cette décision qu'en mars 2008 et n'a donc appliqué les nouveaux tarifs qu'à compter du 20 mars.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Accepte** de décharger Corinne DELAYRE de sa responsabilité de régisseur cantine scolaire de Beaumont du Périgord, quant au manque à gagner de 467 €, constaté par la Trésorerie, pour la période du 1^{er} janvier au 20 mars 2008.
- **Accepte** de prendre à sa charge la somme de 467 €.

Certifié exécutoire,
Reçu en sous-Préfecture
le : 20 OCT. 2008

Publié ou notifié
Le : 23 OCT. 2008

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme. Beaumont du Périgord, le 15 Octobre 2008

Le Président,

José DANIEL

